

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSCIM-2026-06-014

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Conception et industrialisation en microtechniques
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2003 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et industrialisation en microtechniques ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Conception et industrialisation en microtechniques :

Président : Monsieur Rodolphe PORTEFAIX, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Monsieur Abderrazzak CHERIFI ;

Enseignants : Mesdames Henda EL GHARBAOUI, Marielle LAISSUS et Messieurs Fabrice BERCOT, Antoine GERVET.

Professionnels : Messieurs Pierre DUBRET, Fabrice FERREIRA, Gilles FONTA, Stéphane GALTAYRIES.

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 16 juin 2026

Aurore COLLET

